



BIEN RÉPARTIR LA VALEUR POUR DES FILIÈRES BIO DURABLES ET SOLIDAIRES

27 MARS 2018 - DE 9H À 17H  
ESPACE MULTICULTUREL ALIÉNOR D'AQUITAINE - MUSSIDAN (24400)

## ACTES DU 2<sup>ème</sup> FORUM RÉGIONAL DES FILIÈRES BIO DE NOUVELLE-AQUITAINE



### Témoignage européen : soutien à la filière et développement d'un observatoire bio régional, l'exemple de la région Les Pouilles.

LINA AL BITAR, RESPONSABLE DE LA SECTION INTERNATIONALE. CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE HAUTES ÉTUDES AGRONOMIQUES MÉDITERRANÉENNES DE BARI (IT)



#### VOIR LA PRÉSENTATION

Cette intervention se réalise dans le cadre du projet européen SME. Il est important de se connaître et d'apprendre les bonnes pratiques de chacun en Europe.

Le Centre de Développement se charge du développement de l'information sur la bio auprès du gouvernement italien. Ils réalisent également de l'Assistance technique auprès des opérateurs.

#### Données sur la bio en Italie : données du SINAB (janvier 2017)

Boom en 2016 : 1 800 000 ha + 72000 opérateurs, CA 4M€.

Croissance due à la bio en GMS.

#### Les contrôles

Le contrôle comprend toutes les étapes de la filière, de la production au marketing, dont la collecte et l'analyse d'échantillons sont menées par :

- Les organismes de contrôle accrédités par le biais d'un

décret par le Ministère de l'Agriculture

- ICQRF (Inspectorat central de la tutèle de la qualité et de la répression des fraudes des produits agroalimentaires) pour le contrôle de qualité et la répression des fraudes.

Ces organismes sont eux-mêmes contrôlés par un accréditeur : ACREDIA.

#### La région des Pouilles

Les Pouilles est la deuxième région en superficie et est une des régions les plus importantes en bio. On dénombre 11000 producteurs dans les Pouilles en 2016 sur 250 000 ha.

Au niveau régional en Italie il existe des plans de développement ruraux (les PDR, comme partout en Europe). Ils sont destinés à servir d'outils pour évaluer les potentiels de développement. Chaque région définit une stratégie bio au sein de ces plans globaux.

La région dispose d'un financement européen pour aider à la conversion et au maintien en bio grâce à la mesure 11 du FEADER : 6 M€ conversion et 35M€ maintien (conversion : 2 à 3 ans + 5 ans pour le maintien).

Grâce à ces mesures, une croissance importante des opérateurs bio a été constatée dans la région, avec + 4000 opérateurs.

#### Biobank open project

La région des Pouilles en partenariat avec le CIHEAM BARI a développé un système de collecte d'informations et un observatoire : tout est numérisé, l'objectif est d'éliminer les démarches « papier » dans toutes les procédures de contrôle, de certification et de notification.

Le Biobank est un système que met la région des Pouilles à disposition des opérateurs, afin de centraliser toutes les informations et documents de façon numérique. Ce système permet un Observatoire en temps réel des données bio.

Les producteurs, les transformateurs, les distributeurs inscrivent dans le système toutes les informations liées à leur activité en bio et les publient. Les Certificateurs travaillent de la même manière. La banque de données de OC est donc commune à celle des opérateurs.

Les autorités publiques peuvent consulter et émettre les documents administratifs. Toute demande de fonds dans le cadre du plan de développement rural sont intégrées dans le système, ce qui permet une transparence administrative totale et une simplification à chaque étape.

Ensuite, ils utilisent le SIAN qui est le système agricole et aussi le SIB.

Les 3 systèmes se synchronisent. On connaît les données, de la ferme aux consommateurs, et la mise à jour est réalisable en temps réel. Une gestion par code barre est intégrée au système pour garantir les données et le suivi de chaque dossier.

Plusieurs sections sont également disponibles en supplément, comme le marketing avec des outils supplémentaires pour les vendeurs de produits bio, mais également communication, informations techniques, informations aux écoles et RHD, etc.

En parallèle, les cahiers des charges, la vieille réglementation et différentes publications sont produites et mises à disposition en ligne.

Enfin, un système de Géolocalisation des surfaces bio dans les Pouilles est aussi produit dans le système.

Les fonctionnaires de la région assurent l'assistance technique et administrative de ces systèmes.

### Projet SME

Dans le cadre du projet SME ORGANICS, une proposition de plan d'actions a été développée. Pour la Région des Pouilles, des plans de travail ont été présentés : formation, innovation, activité de promotion.

Le budget est en discussions avec la région pour démarrer le chantier.

Un projet de diffusion du modèle de l'observatoire est

également à l'étude avec les autres partenaires du projet.

## QUESTIONS

### Anthony Bugeat - CCI NA.

*Impression sur l'usage des produits ? En France, la problématique est que nous avons des alternatives mais il est compliqué de rentrer dans le cadre des homologations.*

La problématique est un peu diffuse. Dans tous les pays de la Méditerranée, c'est très compliqué. Les agriculteurs doivent remplacer les intrants chimiques par les intrants bio.

Du point de vue de la recherche, on veut diffuser les bases du système basées sur les écosystèmes. Car dans ces cas, pas besoin d'intrants. Car les intrants sont un problème en soit : Problème politique, administratif, économiques (car très chers), problème aussi de mise à disposition.

Il faut travailler au niveau de l'écosystème pour développer la capacité de l'écosystème sans nécessairement utiliser les intrants. Il faut voir la ferme comme un système fermé et autarcique.

### Laurent Teyssendier - FRAB NA

*Dans l'exploitation des données, on présente les opérateurs. Sont-ils organisés en groupement ? en Interprofession ? Interviennent-ils dans le dispositif en utilisant les données ou en apportant des données ?*

En Italie, c'est un point faible. Ils ne sont pas organisés. Les associations ne fonctionnent pas.

Des essais ont été conduits. Mais les italiens n'aiment pas travailler en groupe. Il existe pourtant des fédérations mais qui ne fonctionnent pas, surtout au niveau régional.



BIEN RÉPARTIR LA VALEUR POUR DES FILIÈRES BIO DURABLES ET SOLIDAIRES

27 MARS 2018 - DE 9H À 17H  
ESPACE MULTICULTUREL ALIÉNOR D'AQUITAINE - MUSSIDAN (24400)

## ACTES DU 2<sup>ème</sup> FORUM RÉGIONAL DES FILIÈRES BIO DE NOUVELLE-AQUITAINE



### La feuille de route de l'IFOAM pour des filières plus équitables

ERIC GALL, DIRECTEUR DES POLITIQUES IFOAM EUROPE



#### VOIR LA PRÉSENTATION

#### Fonctionnement et organisation

IFOAM EU regroupe 90 membres répartis dans les pays de l'Union et qui représentent toute la chaîne des acteurs. Son objet est de défendre les intérêts de l'Agriculture Biologique.

IFOAM dispose de plusieurs structures de démocratie interne : conseil d'administration composé de professionnels et une équipe de salariés permanents.

3 axes stratégiques ont été identifiés :

- parler d'une seule voix vis-à-vis des institutions européennes ;
- constituer une plateforme d'information ;
- contribuer au développement de la bio via un travail de recherche.

Plusieurs groupes de travail existent et sont basés sur l'expertise des membres (politiques publiques, réglementation, recherche).

2 groupes d'intérêts existent également (production et transformation bio)

Dans le cadre de la PAC, IFOAM EU s'est beaucoup investie dans la défense d'une rémunération des agriculteurs bio en fonction des impacts de leurs pratiques sur l'environnement. L'organisation est dans l'attente d'un retour de la commission.

#### Vision de la bio à horizon 2030

A l'issue d'une grande concertation, IFOAM EU a conclu à la vision suivante pour 2030 : la moitié de la SAU de l'UE cultivée selon les principes de l'AB. Ce choix met en évidence la culture d'innovation permanente et la volonté d'éducation des consommateurs des acteurs de la bio.

Cette vision se traduit en 3 stratégies :

- du bio sur toutes les tables ;
- l'amélioration des standards bio ;
- l'équité dans la bio : création d'une charte, d'un observatoire. Dans ce cadre, IFOAM EU envisage la création d'un nouveau groupe d'intérêt pour la distribution spécialisée. Ce groupe mènera un travail sur les pratiques commerciales à travers l'outil législatif ainsi qu'une coopération avec le mouvement du commerce équitable.

#### QUESTIONS

##### Philippe Leymat-Cave de Branceille (19)

*Je suis favorable à votre objectif de 50% de surface en bio. Mais j'ai le sentiment les « lobbystes » agricoles français (FNSEA, APCA, Coop de France) à Bruxelles sont suiveurs voire freinent ces évolutions. Est-ce que vous le confirmez ?*

Réponse : Il est sûr que ces lobbys sont très dynamiques pour que rien ne change. Quelques collaborations existent néanmoins. La PAC doit être un outil de transformation de

l'agriculture. Cette approche est différente de la copageca qui souhaite essentiellement éviter les coupes budgétaires. Les gouvernements restent très sensibles aux lobbys agricoles. Des signaux positifs apparaissent en Allemagne, pas encore en France. De plus, la commission poursuit l'orientation de laisser plus de marges aux Etats pour adapter les règlements.

## CCI NA

IFOAM EU entretient il des échanges avec les IAA sur les questions bio ? Dans un contexte de croissance forte du

*marché bio, travaillez-vous sur les attentes sociétales vis-à-vis des produits bio ?*

Réponse : IFOAM EU intervient peu sur les questions de marché qui sont davantage discutées au niveau national. Cela dit, nous souhaitons y travailler via le groupe d'intérêt distribution spécialisée.



## Etats Généraux de l'alimentation, quelles seront les nouvelles règles du jeu ?

ISABELLE AUDOIN, RÉFÉRENTE RÉGIONALE POUR LA FILIÈRE AGROALIMENTAIRE



[VOIR LA PRÉSENTATION](#)

## QUESTIONS

**Philippe Leymat-Cave de Branceille (19)**

*Pensez-vous qu'il y a un risque d'augmentation des prix, voire une dérive des prix ? Est-ce qu'un encadrement est prévu ?*

Réponse : l'idée du projet de loi n'est pas l'augmentation des prix au consommateur. Concernant l'encadrement, un médiateur pourra être mobilisé dans le cas de contrats commerciaux en lien avec les plans de filières proposés par les interprofessions nationales.

**Emmanuel Marseille, directeur Agrobio Périgord**

*Ne craignez-vous pas que les industries agro-alimentaires rechignent à se plier à ces règles ? Si les prix des matières premières ne leur convient pas, n'y a-t-il pas un risque que les IAA aillent s'approvisionner ailleurs ? De plus, il paraît difficile de déterminer des prix communs par produit à l'échelle nationale au vu des différences de conditions pédoclimatiques.*

Réponse : Pour l'Etat, le travail au niveau territorial mené avec la Région est essentiel. Il servira de base pour tenter d'infléchir les mauvaises habitudes. L'animation de collectifs d'entreprises est donc important pour la réussite de la démarche.



BIEN RÉPARTIR LA VALEUR POUR DES FILIÈRES BIO DURABLES ET SOLIDAIRES

27 MARS 2018 - DE 9H À 17H  
ESPACE MULTICULTUREL ALIÉNOR D'AQUITAINE - MUSSIDAN (24400)

## ACTES DU 2<sup>ème</sup> FORUM RÉGIONAL DES FILIÈRES BIO DE NOUVELLE-AQUITAINE

### Table ronde 1 : « Bien produit, bien payé »

#### Intervenants :

- Hugues BONNEFOND, Chambre agriculture de Nouvelle-Aquitaine
- Jean-Pierre GOURAUD, FRAB Nouvelle-Aquitaine
- Céline SAGEAUX et David Bon, Coop de France
- Vincent MERCIER, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine
- Edouard ROUSSEAU, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

**Animation :** Martine CAVAILLE, coordinatrice Antenne de St Jean d'Angely, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine



Les **Etats Généraux de l'Alimentation** se sont achevés le 21 décembre 2017. Ils ont réussi à rassembler l'ensemble des parties prenantes concernées par la transition agricole et alimentaire, des producteurs jusqu'aux consommateurs.

Le 11 octobre 2017, dans son discours à mi-parcours des Etats généraux, le Président de la République a mis en avant à maintes reprises la bio comme modèle à suivre. Des contrats basés sur les coûts de production, une organisation en filières, etc. D'autre part, il avait déclaré la chose suivante : « Nous modifierons la loi pour inverser cette construction du prix qui doit partir des coûts de production. Mais cette nouvelle approche ne saurait suffire parce qu'elle ne sera efficace que si les agriculteurs se regroupent en organisations de productions pour peser sur les négociations ». D'ailleurs, il a demandé que les acteurs des filières agricoles et alimentaires s'engagent

collectivement dans une démarche de transformation en profondeur des modes de productions agricoles et de l'ensemble de la chaîne alimentaire, par l'élaboration de plans filières.

D'autre part, l'essor du **marché bio** continue, la demande s'emballe avec une croissance de 15 à 20% de la distribution. Au niveau national, la filière bio attire de nouveaux transformateurs, soit 934 nouveaux engagés au 1er semestre 2017. Du jamais vu.

Au niveau des consommateurs, selon le dernier baromètre de l'Agence Bio / CSA 2018, on annonce qu'en 2017, plus de 9 Français sur 10 (92%) déclarent avoir consommé des produits biologiques et près des 3/4 (73%) consomment bio régulièrement (au moins une fois par mois). Aussi, 85% des français sont intéressés par **le bio et le local**.

Ensuite, si nous rappelons les fondamentaux du bio, il y a trois objectifs principaux, avec obligation de moyens :

- Objectifs écologiques,
- Objectifs économiques et sociaux : soutien des entreprises à taille humaine, capacité à dégager des revenus rémunérateurs, organisation des filières de manière équitable et concertée. Mais aussi, solidarité et équité entre les acteurs de la filière, information aux consommateurs, maintien des paysans à la terre et création d'emploi.

Enfin en Nouvelle Aquitaine, le contexte de travail semble plutôt favorable puisque des actions ont été mise en place :

- Le pacte régional bio qui a été signé en juillet 2017 entre l'Europe, l'État, la Région, Interbio, la FRAB, la

Chambre Régionale d'Agriculture, avec des objectifs partagés d'actions régionales à mettre en œuvre à horizon 2020 qui comprend un fond de structuration des filières.

- Le Plan stratégique 2017-2020 d'INTERBIO Nouvelle Aquitaine, qui a été validé par les membres en assemblée Générale en juin 2017 avec notamment comme axe 1 le soutien aux filières et des contrats amont/aval gagnant/gagnant.
- Et puis, les travaux du CORAB, comité régional bio.



**HUGUES BONNEFOND, CHAMBRE  
AGRICULTURE DE NOUVELLE-  
AQUITAINE**

Les Chambres d'agriculture sont engagées pour le maintien d'une juste rémunération du producteur bio en s'appuyant sur des modes de commercialisation équitables.

Les chambres d'agriculture ont mis en place 6 groupes de productions qui ont pour objectifs de travailler sur les coûts de production en agriculture biologique.

L'une de leurs forces est d'assurer un maillage du territoire avec les nombreuses antennes qui permettent la proximité avec les producteurs et donc une bonne représentativité des coûts de production. Ils pourront être réinvestis dans le cadre de groupes de travail sur les chaînes de valeurs portés par INTERBIO.

Même s'il peut y avoir des variations de coûts entre les exploitations et les territoires, il est possible d'avoir une moyenne régionale par production.

L'objectif est aussi de montrer que les agriculteurs bio sont capables de produire et d'avoir des exploitations rentables dans le cadre d'une rémunération juste.

La bio est l'avenir économique et social de l'agriculture.



**JEAN-PIERRE GOURAUD, FRAB  
NOUVELLE-AQUITAINE**

La notion de coûts de production ne reflète pas toujours la réalité car il y a de grosses variations d'une exploitation à une autre. Il dépend du cas individuel des exploitants variable selon plusieurs facteurs comme l'âge, le territoire, la taille de l'exploitation, les investissements...

La FRAB préfère avoir une approche sur les cas types d'exploitations bio par production. Les cas peuvent prendre en compte les différents modèles existants sur le territoire.

Sur la base du commerce équitable Nord/Sud, il est important de définir le type d'exploitation que l'on veut soutenir comme par exemple les plus petites exploitations. Ensuite nous pouvons définir un prix équitable sur la base de ce type d'agriculture. Pour cela, il faut créer des cas type où les fermes sont classées selon leur modèle politique. Cette démarche reste compliquée car il faut se mettre d'accord sur le type d'exploitation que l'on veut.

La notion d'équitable prend aussi en compte les entreprises. De la même manière il faut définir un type d'entreprises

à soutenir. Les entreprises n'ont pas les mêmes coûts de production.

La démarche est dupliquée sur l'ensemble de la filière.

La mise en place d'un commerce équitable nécessite aussi l'implication des consommateurs.



**CÉLINE SAGEAUX ET DAVID BON  
DE COOP DE FRANCE**

La Nouvelle-Aquitaine compte environ 270 coopératives dont plus de 80 ont une activité bio.

Coop de France a participé aux EGA au niveau national, à travers les ateliers et à travers les interprofessions nationales

Il y a une réelle prise de conscience pour remettre la rémunération au cœur des filières.

Dans ce cadre, il est important de réaffirmer les spécificités des coopératives. Ce n'est pas une simple relation commerciale, le producteur est décideur au sein de sa coopérative. Le pacte coopératif prévoit notamment une construction démocratiquement d'un juste prix.

A la fin de l'exercice, ce sont les agriculteurs qui décident de l'orientation des bénéfices de la coopérative.

Coop de France favorise plutôt la mutualisation plutôt que la réflexion sur les coûts de production individuels.

#### **Témoignage producteur :**

Dans le cadre d'une superposition de plusieurs signes de qualité (global gap, AOP...) il est parfois difficile d'ajouter tous les signes de qualité en termes de prix et donc de valoriser la production bio.



**VINCENT MERCIER, INTERBIO  
NOUVELLE-AQUITAINE**

La Charte Vin Bio équitable créée depuis 2012 en partenariat avec les Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine repose sur 3 piliers :

- Qualité
- Analyse sans résidus pesticides
- Répartition de la valeur et juste rémunération

La rémunération est contrôlée via des coûts de production établis avec CER et la Chambre d'agriculture de Gironde avec des méthodologies croisées.

Une relation de partenariat est créée entre le viticulteur et l'acheteur

A ce jour, 6000HL sont chartés soit 50-60 références.

Les membres de la commission vitivinicole d'Interbio cherchent à développer cette charte qui s'inscrit parfaitement dans le cadre des EGA. La communication est autofinancée.

Le système actuel ne permet pas de vérifier la valorisation du vin jusqu'au metteur en marché.

Les membres de la commission Grandes Cultures d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine ont travaillé sur les seuils économiques en ciblant la filière blé meunier. Ce travail illustre comment les familles d'un métier peuvent travailler ensemble sur une offre basée sur de bonnes relations économiques et sociales.

Etaient présents, des représentants des producteurs, des coopératives, des transformateurs ainsi que des représentants de la boulangerie.

L'objectif était d'identifier l'influence sur le prix d'une baguette en respectant l'ensemble des marges des différents maillons. Même si les coûts de production sont variables on peut s'approcher d'une moyenne représentative.

Par contre, pour réussir ce travail, il faut se heurter au poids des habitudes notamment structurelles. Nous avons besoin de volontés externes pour proposer autre chose pour construire une autre offre alimentaire.

Au final une variation de 2 à 4% du prix final, à marges constantes permettrait d'augmenter de 70-80€/T le prix du blé.

## QUESTIONS DE LA SALLE

- Il faut choisir pour qui l'on veut produire : l'élite intellectuelle et financière ou la majorité de la population. Seulement 12% du budget mensuel est consacré à l'alimentation et le critère d'achat est le prix. Il faut aussi envisager de revoir le métier d'agriculteur et de s'ouvrir à d'autres modèles comme dans la fusion d'exploitations qui permet de faire des économies d'échelle.

- L'externalité positive de l'agriculture biologique doit être déconnectée du prix de revient de l'agriculteur.

- S'appuyer sur des outils de gestion type analyse de groupe. Rassemblement des comptabilités réelles pour voir les grandes tendances pour faire des groupes type.

- Mise en place d'une cellule de veille européenne pour suivre l'offre et la demande et éviter les déséquilibres.

- Attention aux revirements de situation, les acheteurs spécialisés viennent de la grande distribution

- Exemple de la Minoterie Bellot qui a réussi à imposer un prix et qui a pu contractualiser 1 an avec Carrefour qui voulait absolument du blé français. Le prix devient secondaire derrière les volumes disponibles

- Exemple de la démarche « C'est qui le patron » où les consommateurs sont à la manœuvre. Le prix a été défini en fonction du cahier des charges exigé par les consommateurs  
→ importance d'informer le consommateur qui sera prêt à payer le juste prix



BIEN RÉPARTIR LA VALEUR POUR DES FILIÈRES BIO DURABLES ET SOLIDAIRES

27 MARS 2018 - DE 9H À 17H  
ESPACE MULTICULTUREL ALIÉNOR D'AQUITAINE - MUSSIDAN (24400)

## ACTES DU 2<sup>ème</sup> FORUM RÉGIONAL DES FILIÈRES BIO DE NOUVELLE-AQUITAINE

### Table ronde 2 : Démarches solidaires et outils du commerce équitable

#### Interventions

- Julie MAISONHAUTE, Commerce Equitable France
- Laurent MURATET – Terravita Project
- Philippe LASSALLE SAINT JEAN pour Biopartenaire
- Emilienne BEAUX et Pascal BITEAU pour Biocoop
- Emmanuel MARSEILLE pour Agrobio Périgord

Animation : Véronique BAILLON, coordinatrice Antenne Limoges, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

#### Objectifs :

- faire le point sur les principes du commerce équitable
- faire le point sur les attentes des consommateurs
- découvrir des outils concrets



JULIE MAISONHAUTE –  
COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

#### VOIR LA PRÉSENTATION

Commerce Equitable France est une interprofession qui représente les principaux acteurs au niveau national du commerce équitable et regroupe les principaux labels du commerce équitable : opérateurs économiques, acteurs du monde de la recherche, acteurs associatifs.

**Missions :** information, expertise sur le secteur à faire produire des études, promotion, représentation auprès des pouvoirs publics

**Commerce équitable origine France :** proposer une rémunération juste équitable à des producteurs dans des pays en voie de développement (thé, chocolat etc.).

Depuis 2010-2011, plusieurs initiatives se développent en France : Ensemble, Biopartenaire pour travailler sur le commerce équitable en France (problème de rémunération, crise agricole française)

Le collectif a choisi de travailler sur une charte qui déclinaient les principes du commerce équitable et qui a rendu concret que ces critères pouvaient s'appliquer sur les filières

françaises, même si le contexte agricole est différent.

Suite à ça, travail législatif : aujourd'hui, en France, définition légale du commerce équitable. Produits adaptés à des filières longues qui demandent à ce que les producteurs soient organisés, un engagement commercial pluriannuel (3 ans mini), prix rémunérateur basé sur les coûts de production, l'acheteur contribue à un fond de développement, transparence des filières et traçabilité, et engagement sur des modes de production et de consommation durables.

Il faut être conforme à cette loi pour parler commerce équitable.

Aujourd'hui, le commerce équitable origine France :

- labels privés qui répondent à la définition légale ;
- des démarches engagées ;
- acteurs émergents des acteurs agricoles par exemple ;

En chiffres : 275 millions d'euros en volume des ventes, 40 millions de produits vendus sur les filières françaises. Progression de 43% entre 2013 et 2016.

*Questions : c'est quoi la différence entre un label et une démarche commerce équitable.*

Un label, c'est un acteur qui porte, avec un cahier des charges, avec un logo avec un système ouvert qui peut être proposé à plusieurs acteurs. Différentes entreprises peuvent utiliser le label.

Les démarches sont des démarches internes qui peuvent répondre à la définition de commerce équitable et qui ne sont pas ouvertes à d'autres opérateurs économiques.



[VOIR LA PRÉSENTATION](#)**EMILIENCE BEAUX ET PASCAL BITEAU, BIOCOOP**[VOIR LA PRÉSENTATION](#)**EMMANUEL MARSEILLE, AGROBIO PÉRIGORD**[VOIR LA PRÉSENTATION](#)

## [VOIR LA PRÉSENTATION](#)

**Terravita Project** : montrer que l'on peut faire des projets de commerce équitable en travaillant l'image et les outils pédagogiques au sein du commerce équitable.

*Comment peut-on traduire les outils de commerce équitable auprès du consommateur :*

Aujourd'hui, les consommateurs veulent savoir d'où vient le produit, connaître les producteurs, savoir ce qu'ils consomment, savoir ce qu'ils financent directement dans une ferme.

Autre attente des consommateurs sur l'amont de la filière et la provenance des produits et l'engagement dans une démarche environnementale.

Besoin amont de la filière et des marques de communiquer de manière vivante et responsable, d'être transparents = multitudes de marques et labels qui se développent.

Les attentes du marché : bio, ce que ça défend. Distinguer ce que j'achète et ce que je finance.

Comment mieux valoriser la filière : photos, vidéos, créer des outils simples des engagements, création d'infographie de suivi des filières.



BIEN RÉPARTIR LA VALEUR POUR DES FILIÈRES BIO DURABLES ET SOLIDAIRES

27 MARS 2018 - DE 9H À 17H  
ESPACE MULTICULTUREL ALÉNOR D'AQUITAINE - MUSSIDAN (24400)

## ACTES DU 2<sup>ème</sup> FORUM RÉGIONAL DES FILIÈRES BIO DE NOUVELLE-AQUITAINE

### Liste des participants

#### NOM DE LA STRUCTURE

AANA  
 AB DEVELOPPEMENT  
 AB SERVICES  
 ADAAQ  
 AGROBIO PÉRIGORD  
 AGROBIO PÉRIGORD  
 AGROBIO19 /FRAB NA  
 ALISA  
 AMANIEUX SASU  
 AXIOMA FRANCE  
 BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE  
 BELLOT MINOTERIES  
 BIOCOOP  
 BIOCOOP SA  
 BIOGARONNE  
 BIOGASCOGNE  
 BIOGRAINS  
 BIOLAIT  
 BIOLO'KLOCK  
 BLUE BEES  
 BLUE BEES  
 BORDEMER  
 CABSO  
 CAPEL

#### NOM DU PARTICIPANT

Laure JULIENNE  
 Henri GUIMBRETIERE  
 Valerie LIVOLSI  
 Kiliana DE BELLESCIZE  
 Etienne LASSAIGNE  
 Emmanuel MARSEILLE  
 Laurent TEYSSENDIER  
 Christian GESTA  
 Adrien BORDERIE  
 Anthony BUGEAT  
 Charlotte ROBIN  
 Jean-Paul BELLOT  
 Emilienne BEAUX  
 Pascal BITEAU  
 Jean-Luc CHARBONNEAU  
 Nicolas MELIET  
 Adrien LOISEAU  
 Emmanuel ROUX  
 David KLOCKENBRING  
 Clara BONCENNE  
 Emmanuelle PAILLAT  
 Gérard FAVAREL  
 Aurélia STOFFAES  
 Philippe BRESSAC

## NOM DE LA STRUCTURE

CAVE DE BRANCEILLES  
CHAMBRE AGRICULTRE DE DORDOGNE  
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE DORDOGNE  
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA GIRONDE  
CHAMPIDOR SARL  
CIHEAM BARI  
COMMERCE EQUITABLE FRANCE  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE  
CONSEIL DÉPARTEMETNAL DE LA DORDOGNE  
COOP DE FRANCE NA  
CORAB  
CREDIT COOPERATIF  
CRÉDIT MUTUEL  
CRÉDIT MUTUEL DU SUD OUEST  
CRÉDIT MUTUEL SUD OUEST  
CRITT AGRO-ALIMENTAIRE  
DEMMOS & INOVCHATAIGNE  
DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE  
DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE  
DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE  
DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE  
DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE  
EARL DES CABANES  
EARL HARAS DE PHYLLINE  
EARL PEBOUE  
ECOCERT SAS  
ECOCERT SAS  
ETHIK4FOOD SAS  
FERMA ATXANIA  
FERMES D'AVENIR/BLUE BEES  
FRAB  
FRANS  
FROMAGERIES LESCURE  
GRAINS DE SOLEIL

## NOM DU PARTICIPANT

Philippe LEYMAT  
Jacques TOURNADE  
Hugues BONNEFOND  
Philippe MOUQUOT  
Mathurin LEMASSON  
Lina AL BITAR  
Julie MAISONHAUTE  
Carline CAPPELLE  
Gaetan BRIZARD  
Céline SAGEAUX  
Marc DEFAYE  
Sophie REBELO  
Sophie DE PUYMORIN  
Luc BOUTTIN  
Marie THIERRY  
Guillaume MONDEJAR  
Guy Hervé JEAN  
Béatrice ARNAUD  
Isabelle AUDOUIN  
Sabine BRUN-RAGEUL  
Jean-Rémi DUPRAT  
Virginie GRZESIAK  
Hubert GRIFFATON  
Philippe MARINÉ  
Guy ARRABEU  
Sylvie MARINO  
Audrey PICOULET  
Stéphane LECOQ  
Olhagaray RAMUNTXO  
Anne-Laure BOULAUD  
Sylvie DULONG  
Simon CODET-BOISSE  
Thierry COULAIS  
Edouard ROUSSEAU

## NOM DE LA STRUCTURE

GROUPE TERRES DU SUD  
IFOAM EU  
INCROYABLES COMESTIBLES SAINTES  
INOVCHATAIGNE SAS  
INOVCHATAIGNE SAS  
INTERBIO NA  
INTERBIO NA  
INTERBIO NA  
INTERBIO NA  
INTERBIO NOUVELLE AQUITAINE  
INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE  
INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE  
INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE  
ISLE MANGE BIO  
LA NEF, COOPÉRATIVE DE FINANCE ÉTHIQUE  
LE PETIT BASQUE  
LEA NATURE NATURENVIE  
LIPEQU  
LOC'HALLE BIO  
MAISON MENEAU  
MERCIER  
MIIMOSA  
MOULIN BEYNEL  
MOULIN BEYNEL  
NATURENVIE  
NEGOCEBIO LES CHOIX DE SOPHIE  
OCEALIA  
OP SUD-OUEST BIO  
RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE  
RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE  
RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE  
SAS LE COMPTOIR D'HERBORISTERIE  
SCA LE PRE VERT  
SCA LE PRÉ VERT

## NOM DU PARTICIPANT

Cécile CHABANIS  
Eric GALL  
Laurent DAGUET  
Steve FOUBERT  
Maryline GAY  
Magali COLOMBET  
Marie DELHOUME  
Jessica JARDINIER  
Anne ROUAULT  
Lyliane DINH  
Véronique BAILLON  
Martine CAVAILLE  
Jérôme CINEL  
Mathilde CHALAND  
Sandrine CLARISSE  
Lionel VASSELLE  
Stéphanie GALLAIS  
David BON  
Jean Christophe MADO  
Philippe LASSALLE SAINT JEAN  
Vincent MERCIER  
Anne LE SOUDEER  
Jean Claude FLOQUET  
Mathieu SIMBELIE  
Catherine KLOBOUKOFF  
Sophie CHARBONNIER  
Mathieu DEMON  
Nicolas BERAGNES  
Clémence GROLIERE  
Jérôme ORVAIN  
Patrick PARTHONNAUD  
Jean MAISON  
Pierre PELLAN  
Benoit GRANGER

## NOM DE LA STRUCTURE

SCEA ARMAU

SEME

TERRAVITA PROJECT

UNIPROLEDI

VIGNERONS BIO NA

VILLE DE MUSSIDAN

## NOM DU PARTICIPANT

Céline ARMAU

Nicolas REY

Laurent MURATET

Sylvie CROZAT

Vy NGUYEN

Stéphanie GEORGES